

[redacted] - St Denis en Val

question ① : Pourquoi continue-t-on à prévoir des constructions dans des zones inondables ?

question ② : [redacted] St Denis en Val

Il est indiqué :

→ Réservé avec "minimum et maximum de logements sociaux locatifs"

Quels sont ces mini et maxi ? quels types de logements : maisons individuelles, immeuble ?

→ taux en term 40% : est-ce réparti sur l'ensemble du territoire de cette parcelle ou est-ce un ~~g~~ regroupement ?